

**SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE**  
PARC DES EXPOSITIONS - VILLEPINTE

DOSSIER D'INSCRIPTION



TROPHÉES  
DES

**Conseils Municipaux**  
**ENFANTS & JEUNES**

**4**  
EDITION

# CONCOURS OUVERT

## AUX CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES



### FONCTIONNEMENT

#### 4 GRANDS PRIX

Pour la quatrième édition des Trophées des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes, **quatre prix** seront remis, correspondant aux catégories suivantes :

- Villes de moins de 10 000 habitants,
- Villes de 10 000 à 30 000 habitants,
- Villes de plus de 30 000 habitants,
- Coup de coeur du jury.

### LA COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé d'élus, dont les référents de la Commission Education de l'AMIF, et d'experts, dont l'ANACEJ, BAYARD JEUNESSE et CIVICA. Ce sont eux qui examineront les dossiers.

A l'issue de la délibération, quatre CME/CMJ seront sélectionnés.

La remise des prix aura lieu le **dans le cadre du Salon de l'AMIF au Parc des Expositions de Villepinte (Paris Nord Villepinte - ZAC Paris Nord 2 - 93420 Villepinte) ou en visioconférence.**

Lors de la remise des prix, un temps d'échange sera organisé avec les participants et le jury sur la conception des projets.

### COMMENT PARTICIPER ?

Les CME/CMJ présenteront leur projet en ligne via un **formulaire dédié**, avec la possibilité de joindre des **documents de présentation du projet** (power point, photos, vidéos, etc.) **jusqu'au vendredi 14 mai 2021 (minuit)** inclus via le lien suivant :

[www.sondageonline.fr/s/97919ab](http://www.sondageonline.fr/s/97919ab)

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à [secretariat@amif.asso.fr](mailto:secretariat@amif.asso.fr)

Tout retard ou dossier incomplet ne sera pas accepté.

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

Tous les CME et CMJ d'Ile-de-France ayant réalisé un **projet citoyen mis en oeuvre en 2020 peuvent participer**. Dans la sélection des dossiers, le jury prendra en compte la composition du CME/CMJ (âge des enfants, nombre) en fonction des actions présentées.

Toutes les communes concourent d'office au coup de coeur du jury. L'originalité, la qualité de réalisation, l'impact du projet sur le territoire et dans le temps, l'implication des jeunes ainsi que leur appropriation du projet seront particulièrement appréciés par le jury.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION



26, rue du Renard  
75004 PARIS  
Tel. 01 44 59 50 00



[secretariat@amif.asso.fr](mailto:secretariat@amif.asso.fr)



[www.amif.asso.fr](http://www.amif.asso.fr)



@associationmairesidf



@AMIF\_asso



AMIF(Association des Maires d'Ile-de-France)